

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS EN SECONDE

2022 / 2023

DATES	HEURES	CLASSES
Lundi 04 Juillet 2022	07h30 à 12h00	Admis en seconde pour les noms de famille de A à D
Mardi 05 Juillet 2022	07h30 à 12h00	Admis en seconde pour les noms de famille de E à L
Mercredi 6 Juillet 2022	07h30 à 12h00	Admis en seconde pour les noms de famille de M à Z

***Les inscriptions se feront au niveau du bureau de Vie Scolaire. L'entrée du lycée se fera par le portail du côté de l'accueil.**

Pièces à fournir pour le PRE -BAC

- 1) 4 photos d'identité RECENTES
- 2) L'attestation d'assurance pour l'année 2022/2023
- 3) Photocopie du livret de famille (pages des responsables et de l'élève)
- 4) La fiche de renseignements SIECLE remise par l'établissement d'origine actualisée en ROUGE et signée du responsable légal
- 5) Photocopie justificatif d'adresse (moins de 3mois)
- 6) Photocopie du bulletin du 3^{ème} trimestre
- 7) EXEAT
- 8) Notice d'affectation pour les secondes et les 1^{ère} STMG
- 9) Attestation PSC1 le cas échéant
- 10) Attestation journée d'appel le cas échéant
- 11) RIB du responsable légal 1 (Tout responsable ayant changé de coordonnées bancaires(RIB) ou souhaitant une modification doit remettre un RIB lors de l'inscription)

- AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE
- AUCUNE PHOTOCOPIE NE POURRA ETRE EFFECTUEE AU LYCEE
- AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE EFFECTUEE EN DEHORS DES DATES ET HEURES INDIQUEES

TENUE d'EPS OBLIGATOIRE - RENTREE SCOLAIRE 2022 :

- Un short bleu ou noir,
- Une paire de chaussure de sport adaptée
- Un tee shirt blanc obligatoire au logo du lycée (le tee shirt sera en vente les jours d'inscription au prix de 8 euros l'unité ou 14 euros les 2. Règlement en espèces ou par chèque.

INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION - RENTREE SCOLAIRE 2022

L'inscription à la demi-pension s'effectuera selon le calendrier des inscriptions précisé en haut de page :

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Une photo de l'élève,
 - Un chèque ou de l'espèce correspondant au montant du nombre de repas souhaités (3.60€ le repas) + 10.50€ pour le badge qui est **OBLIGATOIRE** pour la réservation et l'entrée au Service de Restauration,
 - Le document d'inscription à la demi-pension complété préalablement.
- Règlement uniquement en espèces ou par chèque.**

**Reprise des réinscriptions et inscriptions pour les retardataires
Lundi 29 et mardi 30 août 2022 de 08h30 à 12h00.**

Le Proviseur

Richard.CAMPOS